

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Soupçonné d'avoir menti sur son âge pour obtenir des aides, un Afghan relaxé

Ce lundi 6 mars, le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône a jugé un jeune Afghan arrivé en France en 2019. Le Département du Rhône estimait qu'il avait menti sur son âge pour bénéficier des aides accordées aux « mineurs non accompagnés ». Mais le jeune a été relaxé.

Il a quitté l'Afghanistan en 2018. Après un périple qui l'a fait passer par la Serbie et la Suisse, le prévenu, né le 1^{er} août 2003, est arrivé en France en 2019. En sa qualité de « mineur non accompagné », il a été pris en charge par le Département du Rhône le 5 août 2019. Un rapport d'évaluation est alors réalisé : « Nous sommes dans un cas de minorité flagrante, vu l'apparence physique et l'attitude pendant l'entretien. »

Examen osseux

Plus tard, le jeune homme a reçu un document d'acte civil (un *taske-ru*) de sa mère, restée en Afghanistan ; il l'a transmis au Département. Problème : après analyse en date du 21 janvier 2021, il s'est avéré que le



Le prévenu, accompagné d'un interprète et d'une avocate, a été jugé ce lundi 6 mars par le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône. Photo d'illustration Progrès/Laura STEEN

document était un faux. Interrogé quelques jours plus tard, l'Afghan a assuré qu'il ne savait pas que c'était une contrefaçon. Les enquêteurs ont interrogé les autorités serbes et suisses. Dans ces pays, il s'était présenté sous une autre identité que la sienne et avait menti sur son âge. Devant le tribunal correctionnel de Villefranche-sur-Saône le lundi 6 mars, le prévenu, qui vit aujourd'hui dans un foyer de Belleville-en-Beaujolais, explique par la voix

d'un interprète : « La Serbie, c'était un pays de passage ; [...] je ne voulais pas rester en Suisse. » « Pourquoi ne pas l'avoir dit à la police ? », interroge la présidente de l'audience : « J'avais peur... » « Comment connaissez-vous votre date de naissance ? », poursuit la magistrate. « Ma mère me l'a dit. » En février 2021, un examen osseux a été réalisé, contredisant les dires de sa mère puisqu'il conclut à un « âge minimum de 19 ans ». Un autre *tas-*

« J'aimerais suivre une formation en France »

Interrogé sur sa vision de l'avenir, le jeune Afghan répond : « Je ne peux pas me projeter car toutes mes démarches administratives sont bloquées. J'aimerais suivre une formation, rester en France. » Son avocate explique qu'il avait trouvé une place d'apprenti chez un boucher. Mais sans titre de séjour, impossible de travailler. « Après le rapport d'évaluation, le juge des tutelles a confirmé sa minorité ; personne n'a demandé la levée de la tutelle, même après les tests osseux. La préfecture ne lui a jamais notifié d'obligation de quitter le territoire. [...] Le Département continue de le prendre en charge dans le cadre d'un contrat jeune majeur. Pourquoi ne pas utiliser tous les leviers juridiques pour arrêter cette prise en charge ? Je ne comprends pas les demandes de la partie civile. »

hera sera adressé à la justice en novembre 2021, mentionnant une date de naissance au 19 septembre 2003. Des anomalies sont de nouveau identifiées.

Il n'y a pas d'élément

Selon l'avocat du Département, la collectivité « a été trompée ». Il réclame le remboursement des aides qui ont été accordées à l'Afghan depuis son arrivée. Soit 46 311,70 €,

pour l'hébergement, la nourriture, une formation, ainsi que 1 500 € pour le préjudice moral et la prise en charge de ses frais de justice.

Mais pour le Parquet, « il n'y a pas d'élément » pour caractériser une infraction, et reconnaître le caractère intentionnel de fournir un faux document. La substitute du procureur sollicite la relaxe du mis en cause. Ce sera aussi la décision du tribunal.

L.S.

BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

Femmes mais aussi vigneronnes, elles parlent de leur métier avec passion

Un débat-rencontre a été organisé par l'association Idéal Cinéma, sur le thème « Les Vignerons d'Aujourd'hui » au cinéma Le SingulierS.

C'est à l'initiative de l'association Idéal Cinéma et de Pierrette Verpoix, sa présidente, que s'est organisé ce débat-rencontre avec pour thème « Les Vignerons d'Aujourd'hui ». « Un métier en pleine évolution qui revivifie le secteur viticole de notre région », précise la présidente avant de noter que cette rencontre a lieu le 8 mars, journée des droits des femmes.

Des profils bien différents, au nombre de six, sont venus participer à cette rencontre, mais bien toutes dans le domaine du vin et tout particulièrement du Beaujolais.

Sandra Perruisset, vigneronne à Quincié. « J'ai mis des années à comprendre que je devais prendre la succession de mon père, et c'est tout récemment, en juillet 2022 que je l'ai fait car je me suis rendu compte que ce sont mes racines et que j'en avais besoin. J'ai dû retourner à l'école durant un an afin de suivre une formation en super condensé. »

Clarisse Dumoulin œnologue en Bourgogne. « J'ai 25 ans, je suis née à la Roche-Vineuse donc au cœur de la vigne, mon père était chimiste. J'ai suivi une formation dans l'agroalimentaire, c'est ce qui m'intéressait à l'époque. Puis, j'ai participé à un stage en Champagne et tout ceci assemble m'a donné envie de faire de l'œnologie, de plus j'ai des



Pauline Monnet, sommelière à Villefranche, Clarisse Dumoulin, œnologue en Bourgogne, Pauline Passot, vigneronne à Chiroubles, Annie Augris, œnologue à la retraite, Nicole Champion, vigneronne à la retraite, et Sandra Perruisset, vigneronne à Quincié. Photo Progrès/Georges LEGRAND

amis qui sont dans le vin. Je ne regrette rien. »

Pauline Passot, vigneronne à Chiroubles. « J'ai commencé dans le commerce avec l'envie de voyager. J'ai travaillé dans un bar à vin, dans la restauration. Ces expériences m'ont permis de découvrir ma passion pour le vin, alors qu'au départ ce n'était pas du tout une évidence, je n'imaginais pas travailler dans le vin. Ces voyages m'ont ouvert les yeux et lorsque mon père a arrêté, j'ai repris les 8 ha de la propriété, mon mari est aussi vigneron et cela m'aide beaucoup. »

Annie Augris est œnologue à Morgon. « Pour moi, c'était une évidence, mes ancêtres ont travaillé la vigne ou étaient tonnelier. J'ai étu-

dié le vin (3 femmes dans la classe), j'ai fait toute ma carrière comme œnologue et à la retraite, avec mes enfants, nous remontons une petite structure en Morgon, Fleurie et Beaujolais. »

Pauline Monnet est sommelière. « Après des emplois dans la restauration sur Paris, l'un de mes patrons m'emmenait sur les salons, et c'est comme cela que j'ai apprécié le vin. J'ai ensuite passé mon diplôme et je suis revenue dans la région. »

Nicole Champion, vigneronne à la retraite. « Je suivais beaucoup mon père, et lorsqu'il a voulu arrêter, je suis retournée à mes études et ensuite je me suis lancée. »

De notre correspondant
Georges LEGRAND

CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS

Bilan à mi-mandat : l'accent a été mis sur le scolaire

Jean-Paul Chemarin, le maire de Corcelles, s'est aisément exprimé lors d'une rencontre en forme de bilan à mi-mandat. Il met en avant l'achèvement du restaurant scolaire et trace les perspectives pour les prochaines années comme la réhabilitation ou l'aménagement de plusieurs commerces du centre bourg.

Il fait part des réalisations effectuées pendant ces trois années de l'équipe municipale. D'abord le bel achèvement du restaurant scolaire. Une réussite pour les élèves et pour ceux qui l'utilisent. Avec la réunion de toutes les classes sur un seul site, c'est sans conteste les deux chantiers phare de ces trois dernières années. Un bémol cependant, la suppression d'une classe à la rentrée de septembre vient ternir un peu le tableau. Corcelles dépasse tout juste les 1 000 habitants et ce n'est pas suffisant pour conserver la cinquième classe.

Ce qui reste à faire

« Reste comme chantier d'importance la réhabilitation et l'aménagement en centre bourg de la boulangerie, du salon de coiffure et d'un logement social. Le travail avance bien, avec des entreprises sérieuses et les délais seront tenus pour l'automne », précise le mai-



Jean-Paul Chemarin a évoqué la fermeture d'une classe à la rentrée. Photo Progrès/Louis THORAL

re.

D'autres travaux se déroulent par l'aménagement de la place de l'église, la place de la Fontaine qui sera remaniée, sécurisée et arborée (25 000 € de budget). L'ancienne cantine deviendra une mini salle des fêtes par le rééquipement de la cuisine et certains aménagements, à louer aux familles. Le parking de l'école sera, lui aussi, aménagé avec plantations et accessibilité PMR et poussettes.

Le club de foot continuera ses entraînements vétérans et les locaux affectés au rugby transférés aux Grumeurs de Bacchus et à l'association des chasseurs.

La commune procèdera comme depuis plusieurs années à une distribution de broyats le samedi 25 mars.

De notre correspondant Louis
THORAL

69A23 - V1